

contact@ancic.asso.fr

ANCIC

BP 84

Maison des Associations du 14ème
22 rue Deparcieux
75014 PARIS

Bulletin d'adhésion en ligne sur notre site



<http://ancic.asso.fr/spip.php?article132>

Qui sommes-nous ?

L'Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception (ANCIC) a été fondée en 1979 à l'occasion du vote définitif de la loi sur l'avortement en France.

Elle rassemble des professionnels travaillant dans les Centres de santé sexuelle (ex-CPEF), les Centres d'interruption volontaire de grossesse (CIVG), les espaces vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS ex-EICCF), ou libéraux réalisant des IVG médicamenteuses : médecins, conseillères conjugales et familiales, infirmières, sages-femmes, psychologues, aides soignantes, secrétaires et toute personne participant à la défense des droits des femmes, à la réflexion et aux recherches théoriques et pratiques concernant la sexualité, la maîtrise de la procréation et l'éducation sexuelle.

Dans un souci d'indépendance, l'association refuse tout financement issu de l'industrie pharmaceutique.

Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

www.ancic.asso.fr



ancic

L'ANCIC a vocation à

Défendre le droit à l'avortement et à la contraception pour tous.

Promouvoir des structures dédiées avec un personnel volontaire

Favoriser l'information et la diffusion en matière de contraception et d'IVG.

Transmettre en participant à l'enseignement sur la contraception et l'IVG, en formation initiale ou continue.

Lutter pour la défense des lois relatives à l'IVG et à la contraception et leur évolution.

Notre expérience de professionnel.le.s, confortée par les résultats de multiples rapports sur l'IVG en France (IGAS, DREES, CSIS, HAS) montre que les meilleures conditions pour la réalisation des IVG sont des centres de proximité à taille humaine, répartis sur l'ensemble du territoire avec

- Un personnel dédié et volontaire
- Des locaux dédiés et adaptés
- Un secrétariat et une ligne téléphonique dédiés
- Des moyens de fonctionnement dédiés
- Des activités de planification et d'IVG réalisées dans un même espace.

La vie de l'ANCIC c'est

Une organisation dynamique, des activités de communication et des échanges, et

- **Des journées d'études nationales** permettant de confronter les expériences des professionnels, de stimuler la recherche

- **La réalisation de plaquettes d'information, brochures, films de formation ...**

- **Un site Internet** dédié à la diffusion d'informations pratiques et de documentation sur l'avortement et la contraception
www.ancic.asso.fr

- **La réalisation d'enquêtes et études scientifiques**

- **Un engagement régional, national et international, avec**

-> Des réunions régulières et des manifestations avec les différentes associations de défense des droits des femmes, européennes et internationales

-> Une participation en tant qu'expert aux groupes de travail dans différentes institutions

-> Des actions auprès des politiques

Adhérer à l'ANCIC

L'adhésion vous permet de participer à la vie de l'association

En assistant à l'assemblée générale

En ayant un accès personnel au site

En recevant les comptes-rendus de CA

En rejoignant les groupes de travail

Et pourquoi pas, au bout d'un an décider de

vous investir un peu plus en rejoignant le CA ?

BULLETIN D'ADHESION

Adhésion uniquement individuelle

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

PROFESSION :

ANNEE DE NAISSANCE :

ADRESSE E-MAIL :

LIEU DE TRAVAIL (adresse et téléphone) :

Coupon à retourner à

ANCIC BP84

Maison des Associations du 14^{ème}

22 Rue Deparcieux

75014 Paris

Tarif de l'adhésion

-médecins : 50 euros

-non médecins et étudiants : 25 euros

Validité de l'adhésion du 1er janvier au 31 décembre